

CONCOURS D'INFIRMIER(E) DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT
--

Épreuve écrite d'admissibilité

**Composition sur une ou plusieurs questions concernant l'exercice de la
profession d'infirmier(e)**

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie (ou des copies) mises(s) à votre disposition.

Toute mention d'identité ou toute indication pouvant être interprétée comme signe de reconnaissance, portée sur toute autre partie de la copie (ou des copies) que vous remettrez en fin d'épreuve entraînera l'annulation de cette épreuve.

L'usage de la calculatrice est interdit

Cette épreuve est notée de 0 à 20.

Groupement inter académique II			
Concours d'infirmier(e) des établissements publics d'enseignement			
Epreuve d'admissibilité			
Session 2007N	Durée : 3 heures	Coefficient : 1	Nombre de pages : 1/2

SUJET

Vous êtes infirmier(e) en lycée professionnel. Un mercredi, à 18h30, un assistant d'éducation vous amène Maxime F. qu'il croit en état d'ébriété.

Dès son arrivée, au cours de l'entretien, l'élève vous avoue avoir bu deux verres de punch alors qu'il ne consomme jamais d'alcool et qu'il l'a fait pour oublier les violences physiques et verbales qu'il subit depuis la rentrée scolaire (il y a deux mois) de la part de deux élèves de sa classe Damien R. et Jonathan S.

Le règlement intérieur de l'établissement stipule que « tout élève ayant consommé de l'alcool, quelque soit la quantité, sera remis à sa famille ».

Quel sera votre rôle pour cet élève à court et moyen terme et votre action à long terme ?

Groupement inter académique II			
Concours d'infirmier(e) des établissements publics d'enseignement			
Epreuve d'admissibilité			
Session 2007N	Durée : 3 heures	Coefficient : 1	Nombre de pages : 2/2